

Spectacle en accueil au Théâtre du Dé
CONDITIONS D'OCCUPATION DE LA SALLE

A) Services techniques :

Le **Théâtre du Dé** prend en charge :

- **le montage du spectacle (1 service (4h) / 2 techniciens)**
- **les réglages (1/2 service (2h) / 2 techniciens)**
- **le démontage et rangement (1 service (4h) / 2 techniciens)**
- **les frais de chauffage des lieux**

Les services supplémentaires ainsi que les frais de régie son / lumière des dates de représentations ne sont pas inclus dans les services de base. Les modalités de prise en charge par le **Théâtre du Dé** et / ou le **producteur** de service(s) supplémentaire(s) sont négociées entre partenaires et font l'objet d'un avenant au contrat.

Le **producteur** déclare avoir pris connaissance de la fiche technique du **Théâtre du Dé** (www.lede.ch).

Tous frais relatifs à l'utilisation ou à la location de matériel non inclus dans la fiche technique du **Théâtre du Dé** (son & lumières) sont à la charge du **producteur**.

Responsable technique du spectacle :

Responsable technique de la salle :

Baptiste Coutaz / Loclight
+ 41 79 487 30 85
info.loclight@bluewin.ch

B) Service d'accueil

Le **Théâtre du Dé** prend en charge :

- la billetterie, le personnel d'accueil et la gestion du foyer les soirs de représentation publique. Cette organisation est placée sous la responsabilité de l'administratrice du théâtre, **France Tacchini** (+ 41 79 355 19 51)
- prend à sa charge les frais de chauffage des lieux.
- prévoit hébergement et/ ou repas selon contrat
- met à disposition du **producteur** 4 invitations par représentation.
